

# LISIEUX SUR GLACE



du 7 au 22 février  
Place François Mitterrand



Tarifs : adultes : 4 €  
moins de 12 ans : 2€  
gratuit pour les possesseurs de patins

FÉVRIER 2009 - N° 35

# Lisieux

Une Ville **à** vivre!

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LISIEUX - [www.ville-lisieux.fr](http://www.ville-lisieux.fr)



**Une ville qui bouge**  
Des réalisations structurantes



**Maison de la Petite Enfance**  
Projet 2009



**Foyer des jeunes travailleurs**  
10<sup>e</sup> anniversaire



**Journée des jobs d'été**  
**Le 28 mars**

# Lisieux

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE LISIEUX

Une Ville **à** vivre!

- 3** Edito
- 4** Dossier : Une ville qui bouge
- 10** La Ville en images
- 11** Services à la population
- 12** Stationnement en ville
- 13** Sécurité
- 14** Les travaux dans la ville
- 16** Développement durable
- 17** Vivre ensemble
- 20** Urbanisme
- 21** Culture
- 22** Tribune libre
- 23** Infos pratiques



Magazine de la Ville de Lisieux

Directeur de la publication : Bernard Aubril

Rédaction : DBL Communication, avec la collaboration des élus, des services de la Ville et de la Communauté de Communes Lisieux - Pays d'Auge.

Crédits photos : Ville de Lisieux - OT - X.

Conception & Préresse : DBL communication - Christophe Goudier  
Tél. : 02 31 15 21 15

Impression : Foi système Graphic

Tirage : 14 000 exemplaires

Dépôt légal : février 2009

Remerciements à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce numéro.



Un partenariat Ville de Lisieux - Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge

## LA FOIRE AUX ARBRES ET AUX PLANTES

### 550<sup>e</sup> édition

Les 28 février, 1<sup>er</sup> et 2 mars 2009, vous serez invités à profiter d'une fête destinée à tous les amoureux de la nature, véritable régal pour les yeux et l'occasion de respirer un grand bol d'oxygène.

Pendant trois jours, la foire aux arbres de Lisieux va accueillir quelques milliers de visiteurs venus choisir leurs futures plantations parmi une impressionnante variété de plantes et d'arbres proposée par plus de 150 exposants professionnels et particuliers.

Pour cette 550<sup>e</sup> édition, la Communauté de Communes de Lisieux Pays d'Auge a décidé de mettre en avant le thème du Développement Durable, thème qui s'inscrit parfaitement au cœur de notre société actuelle. Au fil des rues, vous découvrirez ainsi des animations, des conférences et des stands qui vous apprendront comment jardiner autrement, comment jardiner écolo...

Depuis plus de cinq siècles, la foire aux arbres constitue un moment incontournable pour l'agriculteur comme pour le jardinier. Cette grande rencontre annuelle offre aux amoureux des arbres l'occasion de partager une passion, dans une atmosphère agréable et conviviale, au cœur même de la ville de Lisieux.

La foire aux arbres, forte de son histoire et de ses traditions, entraîne le visiteur dans un univers où la nature s'inscrit dans les moindres recoins de la ville, l'espace de quelques jours.



« Eco labellisé »

Le magazine de la ville se met au diapason de la démarche très volontariste de la Ville en matière de développement durable. A partir de ce numéro, le magazine sera désormais imprimé en papier 60 % recyclé satimat green Antalis, Label Imprim'Vert.



## 2009, l'année de l'espoir et de la détermination

Le début de l'année est traditionnellement l'occasion de faire le point sur le chemin parcouru l'année précédente et d'envisager l'avenir... et c'est toujours pour moi un moment à la fois émouvant et plein d'espoir, espoir que dans ces temps difficiles, je souhaite partager avec vous. 2008 s'est malheureusement achevée par l'annonce d'une crise financière et économique mondiale sans précédent dont nous commençons déjà à ressentir les premiers effets. C'est le moment pour nous de faire face comme nous l'avons toujours fait. Nous devons en avoir la volonté, la force et le courage. Dans ce sens et avec la discrétion nécessaire, je me suis mobilisé avec mes collègues en faveur de nos entreprises en difficulté.

Ces dernières années, à force d'agir et de nous battre, nous avons réussi à trouver des solutions à des dossiers complexes qui ont paru longtemps inextricables. Je pense particulièrement à Wonder qui, après être resté en panne de 1988 à 2002, évolue maintenant dans le bon sens, et au Tribunal, dont trois bâtiments vont bénéficier d'investissements de l'Etat et retrouver vie et activité. Notre militantisme actif en faveur de l'hôpital et de l'aménagement de la cafétéria de l'IUT témoignent aussi de notre volonté de résoudre les problèmes au mieux des intérêts des Lexoviens. Comment ne pas se réjouir également de ces autres réalisations structurantes mises en oeuvre avec la Communauté de Communes Lisieux - Pays d'Auge que j'ai l'honneur de présider : la nouvelle déchetterie, l'agrandissement de la SCA normande avec ses nouveaux emplois à la clef, la rénovation du camping...

Le dossier que vous allez découvrir dans ce magazine montre bien que nous travaillons pour l'avenir et le rayonnement de Lisieux capitale du Pays d'Auge, mais aussi pour que votre ville soit bien équipée et agréable à vivre. Nous avons pris des engagements forts que nous tiendrons tout au long de ce deuxième mandat, en maîtrisant l'endettement et sans augmenter les taux d'imposition. Le premier de ces engagements est le soutien au développement de notre économie, compétence de la Communauté de Communes, que suivront la construction de la Maison de la petite enfance et de la salle multiactivités, le programme de rénovation urbaine, la rénovation de la signalétique, la création d'une police municipale, la recherche d'économies...

En ce qui nous concerne, notre engagement est total et il s'exprime parfaitement dans cette phrase de Georges Clémenceau : « **Il faut savoir ce qu'on veut. Quand on le sait, il faut avoir le courage de le dire ; quand on le dit, il faut avoir le courage de le faire** ».



Avant



Pendant



Après

**A savoir**

**Wonder en chiffres :**

- Protoaménagement : 3,6 Millions € de fonds publics dont Ville de Lisieux (800 000 €)
- Dépollution : 1 Million € (investisseur privé)

**Que reste-t-il à faire ?**

- La recherche d'utilisateurs
- L'aménagement intérieur par l'investisseur pour répondre à la demande

# DES RÉALISATIONS STRUCTURANTES

Chaque mois qui passe voit se concrétiser des projets structurants mis en œuvre par la municipalité en faveur du développement économique et touristique, social, sportif, culturel mais aussi en faveur de la santé et de la vie quotidienne des Lexoviens. Certains de ces dossiers sont le fruit d'un long travail et de négociations dans la discrétion nécessaire à leur aboutissement.

## L'EX-USINE WONDER

Comme promis, Bernard Aubril et l'équipe municipale ont sorti de son immobilisme ce dossier difficile qui était en panne depuis 1988 et sonne encore dans toutes les mémoires comme la fin d'une industrie et la mise au chômage de 244 salariés en août 1985. C'est en 1989 que la ville de Lisieux devient copropriétaire d'une partie de ce site de 12 ha et y logent en 1996 le Tanit Théâtre et l'école d'arts plastiques. Consciente de l'importance historique de ce bâtiment situé en plein cœur de Lisieux, elle s'engage à le réhabiliter en signant en 2003 une convention avec l'Etat, la Région, et l'Etablissement Public Foncier de Normandie (EPFN) chargé de la réalisation du protoaménagement (enveloppe extérieure et abords). Ce bâtiment devra respecter la mixité des fonctions (activités économiques, habitat résidentiel, services publics culturels), le désenclavement (amélioration des axes routiers et du maillage interne au site), la création d'un environnement de qualité (mise en valeur du bâtiment tout en composant un nouveau quartier).

La dépollution du site à la charge de l'investisseur privé a débuté en novembre 2004 et c'est en 2007 que l'EPFN a engagé les travaux de réhabilitation. Aujourd'hui, on peut admirer à nouveau les façades en briques de cet ex-château industriel, témoin de l'architecture du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Cette réalisation donnera, quand elle sera terminée, un nouvel élan en faveur de l'économie et s'inscrit parfaitement dans le vaste Programme de Rénovation Urbaine entrepris à Lisieux.**



## LES TERRASSES DE LA BASILIQUE

3 immeubles de 83 appartements

Le promoteur immobilier Malesherbes Promotion est propriétaire de Wonder et du terrain sur lequel se construisent 3 immeubles pour 83 appartements (du 2 au 4 pièces) qui devraient être livrés début 2010. Les 3600 m<sup>2</sup> du bâtiment Wonder pourraient accueillir à terme des entreprises et des services publics mais le Tanit Théâtre et l'école d'arts plastiques restent sur place.



## RUE D'ORIVAL

### L'amélioration de la voirie

La Ville a déjà réalisé les premiers travaux de voirie destinés à élargir la rue d'Orival. Dans cette optique et pour améliorer l'esthétique du quartier, la Ville a acheté une bande de terrain de quatre mètres de largeur à chaque propriétaire et a refait en contrepartie les grilles, portails et trottoirs.



Avant l'incendie

## LE TRIBUNAL VA-T-IL ENFIN LEVER LE VOILE ?

### 17 à 18 Millions d'euros de l'Etat pour le réhabiliter

C'est une grande nouvelle, que vient de nous annoncer le Ministère de la Justice, huit ans après l'incendie qui a partiellement détruit ce bâtiment, aujourd'hui encore caché sous une immense bâche. L'Etat vient en effet de décider de réhabiliter deux bâtiments sur quatre et la démolition-reconstruction du troisième. Le tout à échéance de la fin 2013, pour un coût de 17 à 18 millions d'euros. Ces bâtiments sont destinés à accueillir le Tribunal d'Instance de Pont l'Evêque, les Tribunaux de Grande Instance et d'Instance de Lisieux, les tribunaux de commerce de Lisieux et Honfleur ainsi que les Conseils de Prud'hommes de Trouville et Lisieux.



Janvier 2009

**Cette décision est le fruit d'une longue croisade obstinée entreprise par le Maire, Bernard Aubril, soutenu par la Présidente du Conseil Général, Anne d'Ornano, les Députés Nicole Ameline, Claude Leteurtre, Philippe Duron, Jean-Yves Cousin et les Sénateurs Ambroise Dupont, et René Garrec.**

De ces multiples rendez-vous et interventions auprès de l'Etat, du Ministère de la Justice et du Conseil Général, naît enfin le véritable espoir pour la ville de voir renaître cette importante partie de notre patrimoine située en plein cœur de la Ville, dans un espace d'animation touristique et économique essentiel pour Lisieux.

En ce qui concerne le bâtiment N°1 détruit pour les flammes, l'Etat le rend « en l'état » au Conseil Général, propriétaire, en promettant un fonds de concours d'environ 1 million d'euros, somme que les élus espèrent pouvoir négocier « à la hausse », d'autant que des projets concernant l'avenir de ce bâtiment sont déjà à l'étude. Un dossier suivi en permanence par le Maire.

## TNT

### Le Maire interpelle le Conseil Supérieur de l'Audiovisuel

L'accès à la Télévision Numérique Terrestre (TNT) est entièrement et exclusivement placé sous la responsabilité de Télé Diffusion de France. Actuellement, tous les Français ne bénéficient pas de cet accès qui permet de recevoir gratuitement dix-huit chaînes en qualité numérique (TF1, France 2, France 3, France 4, Canal + en clair, M6, W9, Direct 8, NRJ 12, LCP, Public Sénat, I télé, BFM TV, Virgin 17, Gulli).

La Ville de Lisieux, située géographiquement dans une vallée, fait malheureusement partie des sites qui ne peuvent pas encore capter les fréquences diffusées par les relais existants.

**Pour que soit trouvée une solution le plus rapidement possible à cette situation,** le Maire est intervenu auprès du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) et a rencontré le Directeur de TDF (Télé Diffusion de France) Monsieur Soucail, en présence des représentants du Conseil Général et de la Ville.

#### La suppression de la diffusion analogique fin 2009-début 2010

A cette occasion, Monsieur Soucail a expliqué que fin 2009 début 2010, la diffusion analogique sera supprimée en Basse-Normandie qui sera la première région de l'Ouest et la deuxième région de France, après l'Alsace à être concernée par cette procédure. La puissance des émetteurs de TNT devra augmenter à ce moment-là avec un objectif de couverture de 95 % de la population sur le plan national. Mais attention, il n'y aura plus aucun moyen de recevoir la télévision hertzienne avec un téléviseur à tube standard. Il faudra impérativement s'équiper, soit d'un adaptateur TNT, soit d'un téléviseur écran plat Haute Définition intégrée qui sont les seuls autorisés à la vente depuis le 1<sup>er</sup> janvier.



#### Monsieur Soucail a également précisé les trois points suivants pour recevoir la TNT aujourd'hui :

- Pour les foyers couverts par les émetteurs d'Alençon, Le Havre et Caen, acheter un Décodeur TNT (30 € environ) et faire appel à un spécialiste pour le réglage.
- Quant aux autres foyers, ils peuvent recevoir la TNT en achetant une parabole et un décodeur spécial. Mais le coût est beaucoup plus élevé (entre 300 et 500 €) et ils doivent aussi déposer une demande d'autorisation auprès du Service Urbanisme. Ce type d'équipement permet de recevoir, en plus des chaînes TNT, 300 chaînes TV européennes et 300 stations radios dont la totalité des FM françaises.
- Une dernière alternative est la télévision par Internet avec Orange, via l'abonnement par ADSL, qui doit être disponible à Lisieux début 2009.

**Soucieux de trouver la meilleure solution possible à ce problème, le Maire compte bien rester attentif à toutes les évolutions de la situation pour que ce dossier qui lui tient à cœur soit enfin résolu.**



## IUT

### Le projet soutenu par la ville de la construction d'une cafétéria pour les étudiants, enfin validé !

Elle devrait entrer en fonction dès la rentrée universitaire prochaine. C'est un partenariat IUT/Région/Ville/APESBPA (Association pour la Promotion de l'Enseignement Supérieur dans le Bocage et le Pays d'Auge subventionnée par Lisieux à hauteur de 5 000 €/an). C'est un dossier suivi par Madame Michèle Gesnouin, Adjoint au Maire pour la culture, l'enseignement et la gestion de la restauration municipale.

## LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

La nouvelle Maison de la Petite Enfance est destinée à apporter des réponses concrètes et à long terme aux besoins des familles. C'est pourquoi ce projet mérite d'être traité avec une attention rigoureuse, en prenant le temps qu'il faut pour être entièrement satisfaisant. Cette prochaine Maison de la Petite Enfance dont la gestion est et restera municipale regroupera la crèche collective, la crèche familiale et le relais assistantes maternelles.



### Un projet Haute Qualité Environnementale

Forte de sa politique volontariste dans le domaine du développement durable, la Ville a ajouté une nouvelle dimension au projet, celle du HQE (Haute Qualité Environnementale).

La nouvelle consultation insiste sur plusieurs objectifs : proposer la meilleure gestion de l'énergie et de l'eau possible, veiller à créer une relation harmonieuse des bâtiments avec leur environnement immédiat, s'assurer des meilleures conditions d'entretien et de maintenance.

L'estimation avec l'option HQE est de 2 300 000 € TTC. La ville bénéficiera de subventions.

### Choix du prestataire : fin mars-début avril 2009

Pour sa construction, la Ville a fait le choix de recourir à un partenaire immobilier avec un bail emphytéotique administratif pour des raisons budgétaires (meilleure maîtrise et étalement de l'investissement dans le temps), de simplification du suivi des travaux puisque le prestataire choisi se chargera de tous les marchés et livrera une construction répondant aux exigences de la Ville. Pour ce faire, celle-ci a pris soin de s'entourer des conseils d'un cabinet d'avocats spécialistes des baux emphytéotiques (Genesis).

Le programme présenté par Madame Curcio a été validé lors du Conseil Municipal du 16 décembre dernier et la procédure de consultation est lancée. Les réponses sont attendues pour la mi-février et l'ouverture et l'analyse des offres suivront fin février. Le prestataire sera choisi fin mars, début avril, après délibération du Conseil Municipal. Ensuite, la Ville mettra en place un comité technique chargé du suivi et du contrôle des grandes étapes de cette réalisation. Les travaux pourraient commencer dès la fin de cette année.

Les premiers projets proposés par le Cabinet d'architectes retenu en 2006 dépassaient largement le budget affecté. C'est pourquoi la Municipalité avait pris la décision de résilier le marché de maîtrise d'œuvre et de réétudier le dossier. Madame Nicolle Curcio, Adjoint au Maire, responsable de la délégation « petite enfance, jeunesse, activités péri-scolaires » a donc repris les choses en main. L'objectif est de conserver au projet toutes ses qualités au service des enfants et des familles, tout en maîtrisant totalement l'enveloppe budgétaire prévue.

## LES PARTENARIATS

### Ville de Lisieux - Communauté de Communes Lisieux - Pays d'Auge



### La SCA Normande s'agrandit : de nouveaux emplois à la clef

La Centrale d'achat (SCA Normande) qui achète, stocke et approvisionne les centres Leclerc normands est maintenant à l'étroit sur la zone d'activité de la Vallée. Installée depuis 1981, elle a démarré son activité sur 7 000 m<sup>2</sup> avec 50 salariés, et compte aujourd'hui 220 salariés sur 45 000 m<sup>2</sup>. Dans le courant du second semestre 2009, elle va pouvoir s'agrandir encore de quatre nouveaux bâtiments d'une superficie de 20 000 m<sup>2</sup> et créer à terme entre 20 et 50 nouveaux emplois. Cet agrandissement a été rendu possible grâce à la vente de terrains jouxtant la SCA sur lesquels étaient implantés l'ancien incinérateur, l'ancienne déchetterie, et le refuge animal augeron. C'est un dossier suivi et financé par la SCA Normande, la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge, la ville de Lisieux et le SIDMA. L'impact économique de cet agrandissement de la SCA Normande est très important. C'est un dossier suivi par MM Soulbieu et Broisin-Doutaz, Vices-Présidents de la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge.

### La réhabilitation du camping

Situé à proximité de la Zone d'activité de la Vallée, le camping est en cours de réhabilitation et de modernisation. L'objectif est de le faire classer en catégorie 3 étoiles et de le rendre plus confortable et attrayant afin de dynamiser sa fréquentation. Le montant des travaux s'élève à 450 000 €. Compte-tenu de l'investissement, les élus ont décidé d'aligner les tarifs du camping de Lisieux à ceux déjà pratiqués pour les terrains labellisés 3 étoiles : les forfaits passeront donc de 7.80 € à 9.50 € pour les emplacements nus et de 8.40 € à 10.50 € pour les emplacements « confort » (non compris l'électricité et la taxe de séjour).



### La nouvelle déchetterie est entrée en fonction le 2 janvier.

Située désormais rue Edouard Branly, près du Parc des Expositions, son transfert et sa réalisation ont été possibles grâce à ce même partenariat et représente un investissement de 638 000 €. La Communauté de Communes a également financé la nouvelle voie d'accès à cette déchetterie. Avec 6000 m<sup>2</sup> dont 3500 m<sup>2</sup> consacrés aux dépôts, sa superficie a doublé. Elle compte 12 quais pour déposer les encombrants, la ferraille, les déchets verts, les gravats, les déchets électroniques (téléviseurs, gazinières...), les lampes, les batteries... Quant aux branchages, " ils seront broyés pour faire du compost " précise Gilbert Godéreaux, Adjoint au Maire, en charge de ce dossier. La déchetterie qui recensait précédemment près de 5 000 entrées mensuelles est mise à la disposition des 40 000 habitants de la Communauté de Communes Lisieux Pays d'Auge et devrait voir son chiffre de fréquentation augmenter grâce à son accessibilité et à sa nouvelle capacité d'accueil.

**Le poids et le volume des déchets ne cessent d'augmenter (366 kg par an et par habitant comptabilisés en 2007). Ce nouvel équipement apporte dès maintenant une réponse adaptée aux besoins des habitants.**

Contact SIDMA  
Tél 02 31 32 96 38



**Sport**

Un début d'année tonique

Lisieux vit un début d'année dynamique au travers d'un certain nombre d'activités sportives de qualité :

Le Mémorial d'Escrime Henri Foussard, le retour de la patinoire, la mise à disposition des locaux de l'ex-MJC à de nombreuses associations sportives qui ont retrouvé leurs marques et leurs activités, l'installation du CA Lisieux Handball dans ses nouveaux locaux au 10 avenue Guillaume le Conquérant et bientôt l'inauguration des vestiaires du stade Bielman et la pose de la première pierre de la salle multiactivités prévue mi 2009 pour une livraison à la rentrée 2010.

**Le 30<sup>e</sup> Mémorial d'Escrime Henri Foussard**

Un tournoi national digne des plus grands épéistes Ce tournoi qui est l'un des plus importants au niveau national c'est déroulé les 17 et 18 janvier derniers au Parc des Expositions de Lisieux. Il a réuni plus de 200 sportifs venus se mesurer aux 32 têtes de série du classement national. Ce week-end d'assauts s'est terminé par la victoire finale du junior Alexandre Bardenet du Cercle d'escrime de Valenciennes à qui l'on souhaite la même trajectoire sportive que tous ces grands champions qui ont gagné le Mémorial Foussard dans leur carrière.

**La maturité d'un grand événement sportif**

Pour fêter les 30 ans du Mémorial Foussard et accueillir dans les meilleures conditions la fine fleur des épéistes français, Jean-Pierre Desportes, Président du Cercle d'Escrime de Lisieux, était entouré de nombreux bénévoles, des élus et d'agents de la Ville. Il souligne que «...sans eux, sans leur aide efficace, le Mémorial ne serait pas envisageable...».



Michèle Gesnoux, Adjoint au Maire chargée de la Culture, de l'Enseignement et de la restauration scolaire, avec les enfants et les agents du service restauration à la cuisine centrale à l'occasion du repas de Noël.

**La restauration scolaire**

Joindre le plaisir de bien manger à celui de la découverte

**Un repas de Noël** a été servi aux 1128 enfants des écoles de Lisieux le 16 décembre dernier. Un menu à la fois diététique et ludique leur a été préparé. Il témoigne de l'attention constante portée à la santé et à l'épanouissement des enfants.

**La semaine du goût 2008** : des repas ayant pour thème la découverte des régions Nord de la France ont été servis quotidiennement à environ 1000 élèves et le mercredi aux enfants des trois Centres de Loisirs de la Ville. Une délicieuse occasion de découvrir la gastronomie de nos régions que tous les enfants ont appréciée.



**Noël pour tous**

2350 colis de Noël ont été réalisés par le Centre Communal d'Action Sociale et distribués aux Lexoviens ayant plus de 70 ans et 360 colis ont été offerts aux résidents des maisons de retraite.



**Aire d'accueil des gens du voyage**

Le Maire, Bernard Aubril et son adjoint Gilbert Godereaux ont inauguré l'aire d'accueil permanente des gens du voyage située dans la zone de la Galoterie. Les travaux consistaient à réaliser une trentaine d'emplacements avec borne individuelle d'eau et d'électricité, et un bâtiment comprenant des douches et des toilettes. Deux salariés ont été embauchés et formés. Le stationnement n'est pas autorisé au delà de trois mois. Le coût est de 696 000 € (46 % de l'Etat, 20 % du Conseil Général, le solde Ville de Lisieux) et la gestion a été confiée pour trois ans par la Ville à PACT ARIM.



**Le marché de Noël**

Le traditionnel marché de Noël organisé par la Communauté de Communes Lisieux - Pays d'Auge est toujours très fréquenté.



Le 19 décembre dernier, Madame Curcio Adjoint au Maire en charge de la petite enfance et de la jeunesse accueillait les enfants accompagnés du Père Noël pour le Noël des crèches.

**LE RECENSEMENT DE LA POPULATION 2009**

« chacun de nous y trouve son compte »

Depuis 2004, le recensement de la population est devenu annuel pour les communes de plus de 10 000 habitants. Un échantillon de 8 % environ de la population est ainsi recensé chaque année. Il est organisé en étroite collaboration avec l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques) qui est le seul habilité à exploiter les questionnaires.

**Votre réponse est importante et c'est une obligation légale**

L'analyse des résultats permet de connaître l'évolution de la population et aux pouvoirs publics de s'adapter à nos besoins : démographie, professions, transports, logements... Il aide également les entreprises à mieux connaître leur clientèle potentielle et les disponibilités de main-d'œuvre en apportant aussi des informations utiles à la vie associative.

**Participer au recensement est un acte civique et une obligation (loi du 7 juin 1951 modifiée)**

**Le respect de la vie privée**

Le recensement respecte les procédures approuvées par la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Vos réponses sont confidentielles. Elles ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Toutes les statistiques sont produites exclusivement par l'INSEE et sont anonymes. Les agents recenseurs sont tenus au secret professionnel et la Mairie ne conserve aucune donnée.



**5 agents recenseurs officiellement mandatés à Lisieux**

Ils sont identifiables grâce à une carte officielle tricolore signée du Maire. Il s'agit de Mmes Janique BUSSY, Marie-Dominique COLAS, Sylvie HEUDIER, Loretta MORVAN et de Melle Virginie DESHAYES.

**Déroulement pratique**

1. Entre le 6 et le 15 janvier, les personnes recensées ont reçu un courrier d'information.
2. A partir du 15 janvier, les agents recenseurs ont déposé au domicile de ces personnes les questionnaires du recensement.
3. L'agent recenseur récupère les questionnaires remplis. Il peut également aider à le faire. En cas d'absence, les personnes recensées peuvent retourner les questionnaires remplis à la Mairie, service logement, avant le 21 février 2009.

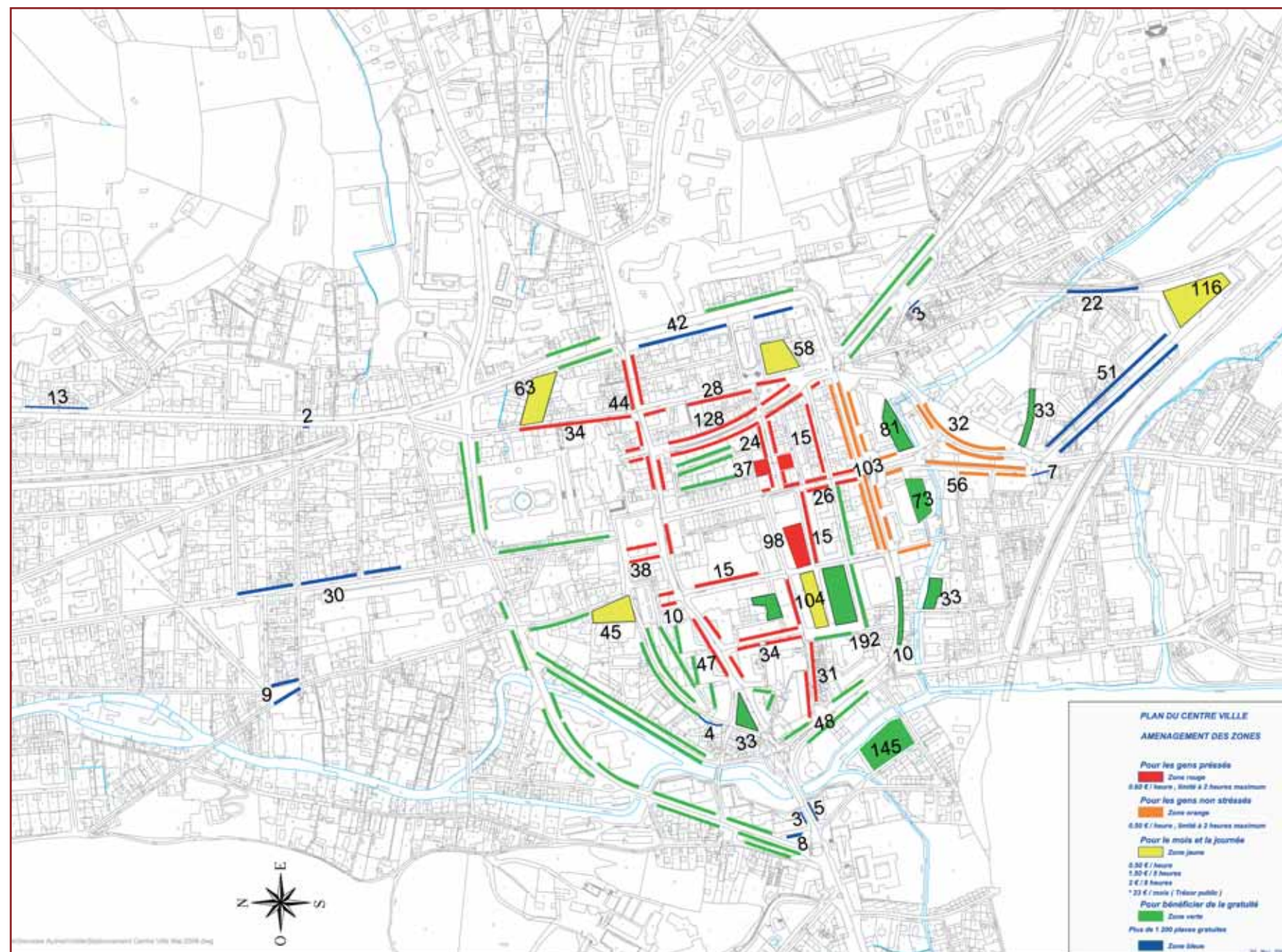
A noter : Tout le monde n'est pas interrogé la même année. Une personne peut être recensée et pas ses proches voisins.

Contact Mairie : Téléphone 02 31 48 40 40  
Madame Agnès ORVAIN du service Logement  
Madame Thi My Kieu HUYNH, Directrice des services à la population  
Madame Françoise VERDIER, Directrice Générale adjointe - modernisation des services



Le centre ville de Lisieux et sa périphérie proche comptent actuellement 2400 places de stationnement dont 1230 places payantes. Cette offre, jugée suffisante lors de l'étude menée par le CETE sur le plan de circulation et de stationnement, mérite d'être améliorée afin de conserver un commerce de centre ville dynamique avec un accès facilité pour les usagers.

Pour cela, M. Godéreaux, Maire-Adjoint, précise que 178 nouvelles places de stationnement gratuit ont été aménagées ces dernières années (parkings Bocage, Fleuriot, Mgr Germain, Bd Sainte Anne, Bd Pasteur, rue du Père Zacharie). La Municipalité a également créé des zones bleues et des arrêts minutes à proximité des commerces. Enfin, toujours pour favoriser l'activité commerciale du centre ville, il a été décidé d'autoriser le stationnement gratuit le samedi dans la cour de l'école Jean Macé en



précisant que celle-ci sera soigneusement nettoyée le lundi matin très tôt avant le retour des enfants.

Au Nord de la Ville, afin de pallier à la diminution des places de stationnement place Bérat en raison de la construction d'une maison de retraite, le Conseil Municipal a autorisé l'achat et la démolition des 800 m<sup>2</sup> de la propriété Gascoin située rue Sainte-Marie pour y aménager 20 nouvelles places de stationnement gratuites.

### Le 1<sup>er</sup> février : ré organisation du stationnement payant

La mise en place du stationnement payant est une décision municipale qui date d'octobre 1979 mais qui n'était pas bien appliquée. Elle le sera désormais pour tous, l'objectif essentiel étant de lutter contre les voitures-ventouses qui occupent environ 25 % des places disponibles dans l'hyper centre. Des cartes d'abonnements à tarifs dégressifs mensuel (23 €), trimestriel (63 €), semestriel (120 €) et annuel (230 €) sont en vente à la Trésorerie Municipale, rue au Char.

### Vers une participation employeur ?

Anticipant sur les conclusions du Parlement pour l'aide au transport en faveur des salariés, la Ville de Lisieux vient de mettre en place une « participation employeur » pour ses agents. Un exemple à suivre pour les autres employeurs ...



## RESPECTONS LES AUTRES ET « PARTAGEONS LA ROUTE »

Depuis quelques semaines, on peut voir ces panneaux destinés à rappeler le nécessaire respect des autres.

Cette initiative qui existe dans d'autres villes est mise en place à Lisieux par Gilbert Godereaux, Adjoint au Maire chargé du développement durable, des travaux, de l'environnement, de l'éco-citoyenneté et des transports. Certaines rues de Lisieux n'étant pas assez larges pour réserver un espace suffisant à des pistes ou bandes cyclables, il est utile d'appeler les usagers à la prudence, de sensibiliser les conducteurs de voitures au respect de la circulation des deux roues particulièrement vulnérables et d'inciter ces derniers à être eux aussi attentifs.

### Des travaux en faveur de la sécurité

Le Maire et Gilbert Godereaux sont particulièrement attentifs à assurer la sécurité des piétons, des personnes handicapées et des conducteurs de véhicules à deux ou quatre roues. Cela se traduit par un programme permanent de travaux en faveur de la sécurité dès qu'une voie est réaménagée. « Par exemple, aux abords des écoles, nous mettons tout en œuvre pour offrir plus de sécurité pour les parents et les enfants en prenant des mesures pour casser la vitesse, favoriser l'accès, renforcer l'éclairage. En ce moment, nous travaillons sur le périmètre de l'École Saint Exupéry » déclare Gilbert Godereaux.

D'autres travaux de sécurité sont prévus sur la voirie :

- **Rue Pierre Curie** : la chaussée sera refaite, un trottoir d'une largeur d'1m50 sera aménagé pour faciliter la circulation des piétons et des personnes handicapées, des passages piétons avec ralentisseurs et des emplacements de stationnement seront créés. La fin des travaux est prévue début juin.
- **Rue d'Orival** : une étude a été réalisée pour faire ralentir les véhicules, ainsi, un îlot et des chicanes vont être mis en place sur la portion de route allant de Lisieux à Beuvillers, et la Ville de Lisieux va refaire les trottoirs et des places de parking sur le côté de la rue lui appartenant.

### Initiatives performantes en faveur de la sécurité

Chaque nouveau chantier fait l'objet d'une réflexion systématique en faveur de la sécurité et du confort des habitants. Cela concerne notamment :

- La réfection des trottoirs étudiée pour créer des passages surbaissés et des portions de trottoirs élargis pour les personnes à mobilité réduite et les mamans avec des poussettes.
- La pose d'un revêtement pododactyle alvéolé pour faciliter la traversée des rues aux personnes non voyantes.
- La pose de feux rouges permanents qui ne passent au vert que lorsque la limite de vitesse est respectée (Rue Guizot, Lycée Paul Cornu, d'autres encore à venir).

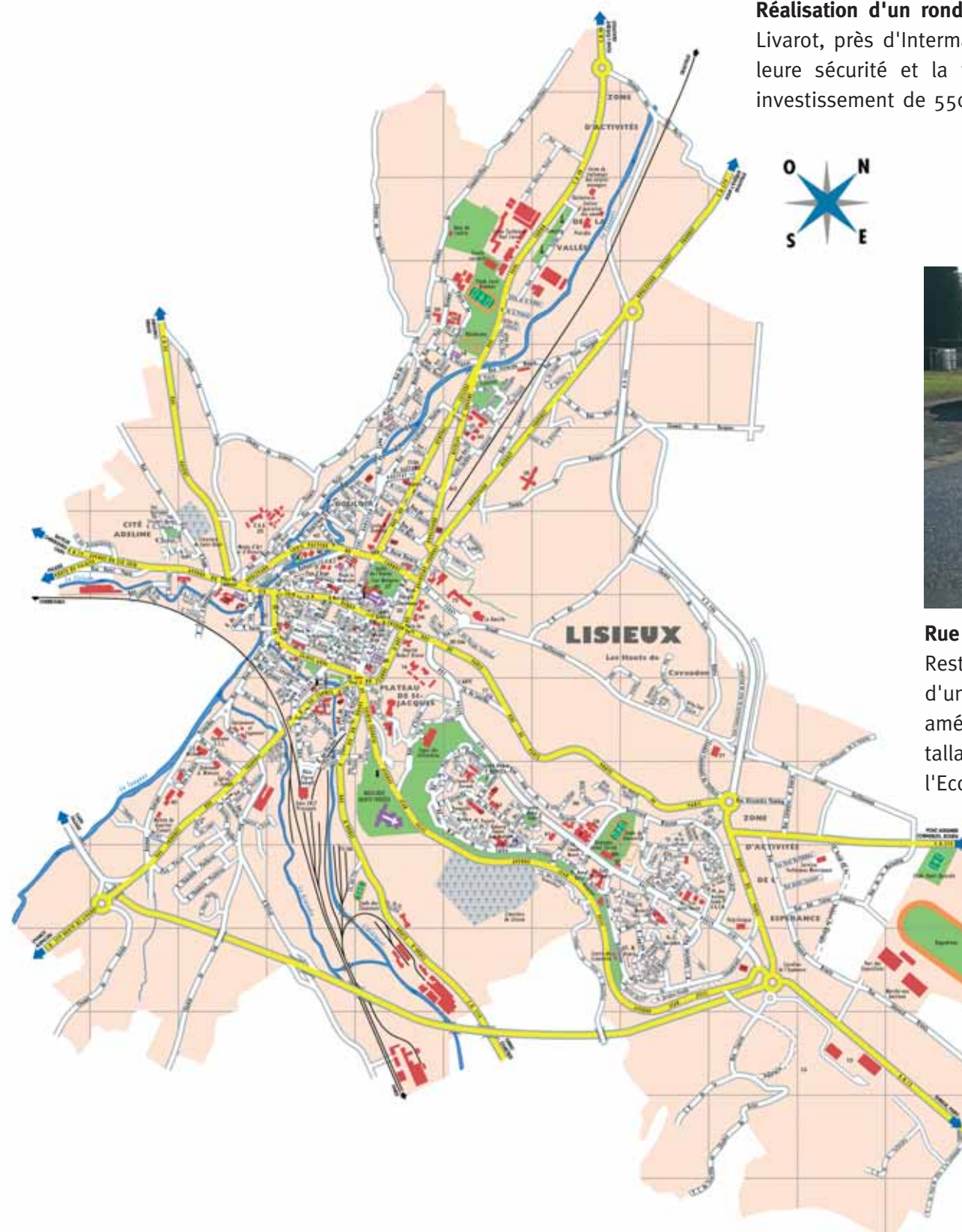
# VOICI, QUARTIER PAR QUARTIER LES PRINCIPAUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT, D'ÉCLAIRAGE, D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX ET DE VOIRIES PROGRAMMÉS À LISIEUX POUR LE PREMIER TRIMESTRE



**Allée du Petit Bon Dieu**  
Effacement des réseaux  
de distribution d'électricité,  
d'éclairage public et  
de télécommunications



**Création d'une allée piétonne** traversant le **Stade Bielman** pour rejoindre la future salle multi-activités et le Groupe scolaire Paul Doumer. Cette voie est destinée à désenclaver et à relier les quartiers et comprend la création de 2 aires en enrobés, le traitement de l'allée en stabilisé, la plantation de haies arbustives comprenant 3 types d'essences différentes.



**Réalisation d'un rond-point, rue Fournet**, porte de Livarot, près d'Intermarché, pour assurer une meilleure sécurité et la fluidité de la circulation (un investissement de 550 000 €) : travaux finis.



**Rue Roger Aini et Rue Alexandre PIEL** :  
aménagement de parkings.



**Rue Guillaume Le Conquérant**  
Restructuration de la voie, décapage, aménagement d'un accès pour personnes handicapées réglementaire, aménagement de l'accès des entrées de maisons, installation d'un éclairage public devant l'entrée de l'Ecole Saint-Exupéry.



**Chemin de la Tillhaye**  
Création d'un éclairage public et d'un chemin piétonnier longeant la voirie, et peinture de la chaussée pour signaler le parcours sportif.

## ENERGIES RENOUVELABLES : IMPLANTATION D'UNE ÉOLIENNE À LISIEUX

LA VILLE SOUTIEN LE PROJET  
DE 4 LYCEES BAS-NORMANDS

Dans le cadre du projet de création d'une plate forme d'énergies renouvelables, associant le solaire et l'éolien, les équipes pédagogiques d'électrotechnique et de science physique appliquée des lycées généraux et techniques Paul Cornu (Lisieux), Jules Verne (Mondeville), Alain (Alençon) et Julliot de la Morandière (Granville), ont proposé l'implantation d'une éolienne près du Lycée Paul Cornu de Lisieux. Par contre, en raison des contraintes dues à la présence trop rapprochée d'arbres et de bâtiments, les coordinateurs du projet ont sollicité la Mairie de Lisieux afin d'obtenir l'autorisation d'implanter cette éolienne sur le parking situé derrière le garage Lepeltier, appartenant à la ville de Lisieux.

La municipalité a bien évidemment donné son accord à ce projet pédagogique de formation et de sensibilisation à l'utilisation des énergies renouvelables des étudiants de la section « technicien supérieur en électrotechnique (STS Electrotechnique) ». Les travaux (cette éolienne mesure 11,5 m de hauteur et a un diamètre de 5 m, pour un poids total de 350 kg) seront réalisés par la société SPIE OUEST CENTRE et sont planifiés pour le premier trimestre 2009. La maintenance sera assurée par le Lycée Paul Cornu qui pratiquera des vérifications périodiques.

Ce projet s'intègre parfaitement lui aussi à la politique de développement durable de la Ville.

## CHAUFFERIE BOIS

### Elle continue ses performances



On connaissait déjà l'efficacité de notre chaufferie bois qui, depuis son inauguration fin 2007 n'a cessé de générer des économies d'énergie en faveur des logements raccordés : baisse de 45 à 50 % du coût de l'eau chaude et de 20 % du prix du chauffage. C'est maintenant le Centre hospitalier Robert Bisson, Hôpital de recours du territoire Nord Est de la Basse-Normandie, qui, depuis octobre 2008, est raccordé à la chaufferie bois. Au vu des résultats, les services techniques étudient d'ores et déjà les possibilités d'extension de ce réseau de chauffage.

**A noter que chaque raccordement génère une diminution du coût de l'abonnement dont bénéficie l'ensemble des abonnés.**



Bernard Aubril, entouré de M. Leyat Président de la Chambre Régionale des Comptes, de M. Bergers, Trésorier Payeur Général de Basse Normandie et M. Bouissière, Adjoint au Receveur Municipal de Lisieux, accompagné de Mme de Faccio, Adjoint au Maire et de Mr Soulbieu, Adjoint au Maire et porteur du projet, et des responsables des services financiers et informatiques de la ville.

## LISIEUX :

### Ville innovante en termes de dématérialisation

Le mardi 20 janvier ont été signées les conventions pour la dématérialisation des pièces justificatives de marchés publics ainsi que les délibérations et arrêtés soumis au contrôle des services du Trésor puis de la Chambre Régionale des Comptes de Basse-Normandie. Cette démarche consiste à transmettre ces documents par voie électronique, afin de limiter les coûts d'envoi et de réduire la consommation de papier (500 millions de feuilles par an au niveau national soit 140 hectares de forêt). Lisieux est la première Ville du Calvados à maîtriser ce processus et la troisième ville de France pour la mise en place de cette démarche.

## LA VIE DANS LES QUARTIERS

### Toujours plus d'échanges, d'informa- tion et de convivialité

Les goûters de fin d'année dans les quartiers Nord et Sud ont donné une nouvelle occasion aux élus et aux habitants de se rencontrer, d'échanger et de partager des moments agréables devant le sapin de Noël et au pied des immeubles.

La Ville avait fourni la logistique et apporté goûter, café et chocolat chaud complétés par des gâteaux et des friandises offertes par certains habitants. Une façon sympathique de préparer les fêtes et l'humeur était à la détente et à la convivialité dans la Cité Adeline, aux Quatre Sonnettes, à Creton-St Hyppolite, Route d'Orbec ou encore aux Suédoises.

#### Agir sans cesse sur le terrain

Que ce soit à l'occasion de ces goûters, d'initiatives comme « immeubles en fête », ou de réunions des groupes d'échanges organisées plusieurs fois par an par quartier, Daniel de la Crouée, Adjoint au Maire chargé du développement social des quartiers, de la démocratie participative, de la tranquillité et de la sécurité, épaulé par les services municipaux et notamment par les agents de développement local, Delphine Lefebvre et Mehdi Abbas, multiplie les occasions d'être auprès et à l'écoute des habitants au cœur de leur quartier.

Bernard Aubril se joint très souvent à ces rencontres qui favorisent les liens, les rencontres intergénérationnelles, aident à lutter contre l'isolement et favorisent une dynamique de quartier. C'est aussi une façon très efficace d'informer les habitants et de se tenir à l'écoute de leurs idées, de leurs suggestions voire même de leurs problèmes. Daniel de la Crouée invite aussi régulièrement des partenaires, des représentants d'organismes et d'associations divers, à venir échanger avec les habitants.

**Le lien social à Lisieux passe par l'écoute, la réactivité, le respect de l'autre et la convivialité.**



## 6<sup>e</sup> concours des maisons et balcons illuminés

### Des illuminations de Noël qui réchauffent les cœurs

Cette année encore une centaine de Lexoviens de tous les quartiers ont participé à ce concours de décoration et d'illumination de leurs maisons, balcons, commerces... Chaque quartier était représenté et les participants, dont la résidence pour personnes âgées Le Val d'Or et le Centre de secours, avaient placé la barre très haut pour imaginer et créer une véritable féerie de Noël. Par exemple, lorsque sur une façade d'immeubles, les voisins s'associent pour illuminer leurs balcons, le résultat est non seulement magnifique mais il est la source d'un grand moment de plaisirs partagés, y compris par les familles qui se lancent dans la visite de « Lisieux by night ». Ce concours illumine la Ville et les cœurs.

#### Près de 2800 € de prix

En raison de la qualité des réalisations, la tâche du jury composé d'élus, de délégués de quartiers, d'agents municipaux, de membres du Conseil des Sages s'est révélée très difficile pour l'attribution des prix, d'une valeur totale de près de 2800 €, en partie offerts par des commerçants lexoviens et un commerçant d'Ouilly le Vicomte.

A noter également la participation active des organismes HLM (CALVADOS HABITAT, PARTELIOS HABITAT et SAGIM) dans la diffusion des tracts et affiches afin d'informer leurs locataires. Lors de la cérémonie de remise des prix, le public a pu voir des photos des plus belles illuminations. Chaque lauréat s'est également vu offrir une photo-souvenir de son habitation.

#### Liste des heureux gagnants

Catégorie Balcons :

Prix d'Honneur : M. Francis RIDEL - quartier Hauteville

1<sup>er</sup> Prix : M. Antonio DE MATOS - quartier Nord

Catégorie Maisons :

Prix d'Honneur : M. Christophe CAUDAL - quartier Sud

1<sup>er</sup> Prix : M. Jean-Claude TAILLOIS - quartier Sud

Catégorie Commerces et autres établissements :

Deux Prix Spéciaux : M. BLONDEL, gardien de la résidence " le Val d'Or " à Hauteville et M. BETTIOUI, Capitaine au centre de secours.

## LE FOYER DES JEUNES TRAVAILLEURS FÊTE SES 10 ANS



La résidence Louise Michel a fêté ses dix ans au mois de novembre dernier. Une occasion pour Christine Annot, Adjoint au Maire pour la solidarité, la santé, la famille et la prévention de rappeler l'importance de cet outil d'insertion mis au service des jeunes de toutes nationalités et de tous milieux sociaux et professionnels.

« C'est un formidable lieu de vie où l'on apprend aux jeunes à vivre ensemble, en collectivité, et à construire et partager un projet commun » souligne Christine Annot, qui ajoute « cette étape ne dure pas très longtemps, mais elle est très intense parce que nous les amenons à prendre des responsabilités, à faire des choix et à accéder ainsi à l'autonomie et à la vie d'adulte ».



A l'occasion de l'inauguration par le Maire, tout un week-end d'exposition, de concerts et d'animations a été proposé aux visiteurs.

### 1800 jeunes venant de 40 pays

Depuis 10 ans, ce sont près de 1800 jeunes de 40 pays qui ont fréquenté le foyer dirigé depuis 2007 par Jérôme Carcel secondé par une équipe socio-éducative très motivée. Le foyer est ouvert 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

### L'insertion des jeunes s'articule autour de 4 axes :

**Le logement** dans des chambres meublées confortables de 12 à 20 m<sup>2</sup> équipées chacune d'une salle de bain individuelle. Le Maire vient d'annoncer une bonne nouvelle, l'installation d'un système de connexion Internet via le WIFI. Sachez que l'équipe du FJT accompagne les jeunes dans la constitution de leurs dossiers administratifs (APL, FSL, Locapass...).

**L'insertion professionnelle** : le FJT accueille prioritairement des jeunes en situation de travail ou de formation professionnelle et propose un suivi individualisé pour toutes les démarches de recherche de formation, de réorientation professionnelle, d'accompagnement vers le marché du travail grâce à une convention de partenariat CCAS et Mission Locale. Des actions d'insertion sont également menées avec le tissu associatif local.

### L'insertion par la culture et le sport

Des ateliers ont été créés pour que les jeunes résidents développent leurs compétences dans le domaine musical, sportif et créatif. Le forum « bouge ta tête, bouge ton corps », co-organisé avec la Mission Locale, informe les jeunes sur l'ensemble des activités sportives et culturelles, organise des visites du théâtre, du conservatoire, de la médiathèque... et incite à la valorisation de chacun en dehors du projet collectif : concerts, groupes musicaux, tournois sportifs etc...

### L'insertion par la prévention

Des actions préventives sont menées pour sensibiliser une population jeune toujours plus exposée et vulnérable aux dangers dans le domaine de la sécurité routière, de la santé et particulièrement sur les risques toxicologiques et les maladies sexuellement transmissibles, de la citoyenneté (formation aux gestes de premiers secours) et d'accompagnement budgétaire avec la participation d'une conseillère en économie sociale.

En conclusion, Christine Annot a félicité les agents du FJT pour le travail impressionnant accompli ces dernières années en faveur des jeunes et les a chaleureusement remerciés ainsi que les partenaires « ...de donner un sens à deux mots particulièrement importants pour notre ville : insertion et solidarité ».

## LA MISE EN PLACE D'UNE VÉRITABLE POLITIQUE SOCIALE en faveur des agents municipaux de la Ville



Vœux au personnel municipal et aux retraités

Pour améliorer le dispositif existant au sein de la Ville de Lisieux, Madame Dominique de Faccio, Premier Adjoint au Maire chargée de la modernisation des services, des ressources humaines et des nouvelles technologies, a étudié avec le service des Ressources Humaines un vaste plan social afin d'offrir de nouvelles prestations aux agents de la ville, du CCAS et de leurs familles dans les domaines de la famille, des enfants, des études, des vacances, du travail, des secours, des prêts et des loisirs.

Ainsi, la municipalité a décidé d'adhérer au Comité National d'Action Sociale (CNAS) pour le Personnel des Collectivités Territoriales. **Cette adhésion annuelle qui s'élève à 0,74 % de la masse salariale représente un investissement important et a été votée à l'unanimité par le Conseil Municipal.**

Cette décision s'inscrit dans une volonté de reconnaissance et d'encouragement des agents pour la qualité du travail accompli, leur dévouement et leur compétence. « C'est un outil de management et d'attractivité de notre ville » souligne Dominique de Faccio ajoutant encore : « il n'est pas question pour autant de supprimer l'Amicale du Personnel de la ville qui joue un rôle complémentaire en favorisant les échanges et la convivialité auprès des actifs et des retraités ».



### La journée des jobs d'été

Mettre en relation des jeunes en quête d'un job pour la période estivale avec des entreprises en quête de personnel.

La Journée des Jobs d'été aura lieu le 28 mars prochain, dans les locaux du 13 boulevard Pasteur.

Cette manifestation existe depuis 2002 et chaque année, des partenaires, comme la mission locale, le pôle emploi (ANPE + ASSEDI), des agences de travail (CRIT, Start People ou ADIA), l'entreprise Véolia Propreté répondent toujours présents et font partie d'un groupe de travail en charge de l'organisation de cette journée. Cette année, des étudiants de l'IUT viendront en renfort en prenant contact avec les entreprises. Ils aideront également à diffuser l'information et à l'accueil.

Chaque année, des partenaires fidèles (le groupe Lucien Barrière, Mac Donalds, Décathlon et la Gendarmerie) participent aussi à cette journée.

N'hésitez pas à vous joindre à eux si vous êtes à même de proposer un job d'été à l'un des 800 jeunes attendus cette année.

### Deux Forum de la Naissance en 2009

Le premier Forum sur le thème de « **l'alimentation de la femme enceinte et l'alimentation du nourrisson** » se tiendra le jeudi 19 mars au Centre Socio-Culturel CAF, le deuxième, dont le thème n'est pas encore choisi, le samedi 10 octobre à l'Espace Victor Hugo.

Le 19 mars, de nombreuses manifestations et animations seront organisées par les partenaires présents dont l'association « Le Grain », qui proposera des recettes pour les futures mamans.

Cette rencontre se terminera par une conférence pour les professionnels et les parents sur le thème de l'alimentation.

Les partenaires : le réseau post-natal, le Conseil Général, le Centre Socio Culturel CAF, la Mairie de Lisieux (services Etat Civil et Petite-Enfance Jeunesse), les associations « Accueillir son Enfant » et « Le Grain ».

## LA VILLE AIDE DES FAMILLES

Devenir propriétaires grâce au Pass foncier



Le pass foncier a été mis en place par l'Etat en juillet 2006. Lisieux a choisi d'utiliser cette possibilité pour aider les familles ayant des revenus modestes (entre 2 et 3700 €) à devenir propriétaires d'une maison neuve et assure son développement en ayant réservé 40 hectares à l'urbanisation dans son nouveau Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Paul Mercier, Adjoint au Maire pour les politiques urbaines, le logement et le patrimoine explique que la ville a adhéré à ce plan pour permettre aux ménages d'acheter leur résidence principale, **en deux temps**, d'abord la maison, puis le terrain 25 ans plus tard.

Pour profiter des avantages du pass foncier, les ménages doivent être primo-accédants, respecter les conditions de

ressources PSLA (prêt social location-accession) et bénéficier d'une aide accordée par la Ville **qui a décidé d'apporter une contribution de 3 000 € pour une famille d'au moins trois personnes et de 4 000 € à partir de quatre personnes.**

## Au moins 10 familles en 2009

Le pass foncier est géré localement par la Société Cocil, filiale du bailleur social Partelios Habitat. Paul Mercier espère qu'au moins 10 familles pourront en bénéficier en 2009. Actuellement, six maisons peuvent déjà être livrées. Afin de permettre l'accession à la propriété à ceux qui le souhaitent, mais toutefois sans les fragiliser financièrement, il précise que **les dossiers seront examinés avec beaucoup d'attention par la ville puis par le Cocil**, en étudiant les charges et crédits en cours et en effectuant un suivi très vigilant pour éviter les dérapages.

## « Ces familles n'ont-elles pas le droit de devenir propriétaires ? »

En réponse aux membres de l'opposition municipale qui s'est opposée lors du Conseil Municipal à cette démarche d'aide à l'accession à la propriété apportée aux familles aux revenus modestes, Jean-Paul Soulbieu, Adjoint au Maire chargé des finances pose la question : « même si les délais de remboursement sont plus longs, ces familles n'ont-elles pas le droit de devenir propriétaires ? ».

La réponse appartient aux familles.

Pratique : Cocil, 78 rue du Général Leclerc à Lisieux  
Tél 02 31 31 07 68 • [www.cocil.fr](http://www.cocil.fr)

## VENTE DE 295 LOGEMENTS

Parc social de Hauteville (groupe PARTELIOS)

Une autre décision importante a été prise, celle de faciliter l'accession à la propriété de leur logement à 295 locataires du parc social Partelios Habitat.

« Cette proposition s'adresse aux locataires quelle que soit leur ancienneté à un prix de 1000 € le m<sup>2</sup>, inférieur au prix du marché. Pendant 15 ans, le remboursement sera égal ou inférieur au loyer actuel, charges comprises » explique

Paul Mercier qui précise que d'importants travaux sont actuellement réalisés dans ces logements pour éviter des frais aux futurs et nouveaux propriétaires pendant au moins dix ans.

Seule exigence : les nouveaux propriétaires devront habiter les lieux pendant un minimum de cinq ans.

## 40% de logements sociaux à Lisieux

Il est bon de rappeler que dans une ville qui compte 40 % de logements sociaux, ce qui est bien au delà de l'exigence nationale, cela ne nuira en aucune façon d'aider des locataires à devenir propriétaires de leur logement.

Contact : PARTELIOS HABITAT  
Tél 02 31 31 07 68

## A DÉCOUVRIR DE TOUTE URGENCE

Le blog de la MEDIATHEQUE

Les employés de la médiathèque sont des gens passionnés qui ont envie de nous faire partager leur coup de coeur avec un livre, un film, une exposition ou une bande dessinée...

Ce mois-ci, ils nous proposent de découvrir le livre de Yasmina Khadra « *ce que le jour doit à la nuit* », un récit captivant de ce magnifique auteur, mais aussi tous les albums des lauréats du Festival d'Angoulême et une sélection de bandes dessinées tout juste sorties des cartons : « *tout seul* » de Chabouté, « *pilules bleues* » de Fredrik Peters, « *les six coups de Philadelphia* » d'Ulrick Scheel, « *là où vont nos pères* » de Shaun Tan et A découvrir également dans l'espace Jeunesse, trois albums de Davide Cali et Serge Bloch « *moi, j'attends* », « *l'ennemi* » et « *j'aime t'embrasser* »

Médiathèque André Malraux  
Place de la République  
[www.bmlisieux.com/](http://www.bmlisieux.com/)  
[bmlisieux.blogspot.com](http://bmlisieux.blogspot.com)



## RÉOUVERTURE DES STUDIOS DE RÉPÉTITION

en avant la musique !

Michèle Gesnoui, Adjoint au Maire pour la culture y a veillé. Le recrutement d'un responsable expérimenté pour animer et encadrer

les groupes qui souhaitent développer des projets artistiques a permis de donner un nouvel essor aux studios de répétition. Il s'agit de Ludovic Hacout, professeur de guitare et bassiste depuis une dizaine d'années au sein de différentes formations locales. Depuis début décembre, il accueille les nombreux musiciens qui ont rapidement retrouvé le chemin de ces studios pour donner libre cours à leur passion, échanger avec d'autres groupes et apporter ainsi un essor créatif très original.

**Le 13 boulevard Pasteur résonne à nouveau de notes et de chants les jeudis et vendredis de 18h à 22h30 et les samedis de 15h à 21h.**

Blog : [www.myspace.com/lisieuxstudios](http://www.myspace.com/lisieuxstudios)  
Renseignements et réservations au service culturel  
Tél : 02 31 48 41 50



## LES SCOLAIRES S'OUVRENT AU MONDE DE LA MUSIQUE

Le service Culturel met en oeuvre des projets pédagogiques destinés à ouvrir le monde de la musique aux jeunes enfants. Pour ce faire, la ville a recruté un enseignant musicien spécialisé pour intervenir en milieu scolaire (DUMISTE).

Professionnel de la pratique instrumentale, il développe des initiatives pédagogiques nouvelles telles que des créations de spectacles ou d'opéras.

Autre expérience originale, en partenariat avec le théâtre, des sorties culturelles sont programmées tout au long de la saison.

Réservées aux élèves des cycles 3 des écoles primaires de Lisieux, des visites sont prévues au théâtre ainsi que des rencontres, les jours de concerts, avec les artistes musiciens qui se produisent le soir sur scène: présentation des instruments, des oeuvres interprétées...

## C'est ainsi qu'au premier trimestre de l'année scolaire 2008 :

- les CE2 de Saint Exupéry et de Jean Moulin assistaient au concert des Yeux Noirs
- les CE2 et CM1 de Marie Curie découvraient les merveilleuses chansons d'Amelie Veille
- les CM2 de Guizot et les CM1 de Jean Macé écoutaient une oeuvre de la musique de chambre du XX<sup>e</sup> siècle : « *le Quatuor pour la Fin du Temps* » d'Olivier Messiaen.

## Lisieux pour tous

### Merci à tous ceux qui animent la Ville de Lisieux

Nous venons, une fois encore, d'accueillir avec plaisir la fête foraine en centre ville. Bien sûr, elle a occupé une partie de la place de la République, ce qui est normal pour une animation populaire qui doit être accessible à tous.

Pour ceux qui y sont allés en voiture, ou qui voulaient faire vivre le commerce du centre ville, la Municipalité avait décidé de généraliser l'ouverture de la cour de l'école Jean Macé le samedi, comme c'était déjà le cas auparavant pour les vacances scolaires, afin d'offrir de nombreuses places de parking supplémentaires et gratuites en centre ville aux heures de grande affluence.

Ce n'est pas une nouveauté d'utiliser cette cour d'école, comme parking. Depuis la reconstruction, il en est ainsi pour les véhicules des électeurs les jours d'élections, pour ceux des enseignants qui y habitent, et pour ceux des associations qui utilisent aussi le préau pour leurs activités.

Ce qui est nouveau, et conforme à notre volonté, c'est que les services municipaux nettoient systématiquement cet espace chaque lundi matin en période scolaire, avant le retour des enfants. La propreté est, en effet, l'une de nos préoccupations fortes, et il s'agit là d'un exemple de mutualisation de moyens. Une école peut, en effet, rendre plusieurs services.

Cette recherche de mutualisation de moyens est l'une des clés pour la maîtrise des dépenses de la Ville qui pourrait permettre d'envisager de nouveaux services à la population sans augmenter nos taux d'imposition.

Revenons à la fête foraine et aux commerçants : comme vous, nous aimons la fête foraine, nous aimons les soldes. Que chacun en profite autant qu'il peut et vivement leur retour !

## Redonnons des Couleurs à Lisieux

### La Crise rend les pauvres plus pauvres

A Lisieux de plus en plus de personnes ont recours à l'aide alimentaire pour se nourrir et nourrir leur famille. La distribution alimentaire des associations est indispensable mais insuffisante. Depuis 2003 des associations travaillent à la mise en place d'une Epicerie solidaire. Ces structures proposent des produits variés de qualité à 10 % du prix.

Beaucoup de villes ont créé ces épiceries avec des associations, des partenaires publics et privés. A Lisieux des partenaires se sont engagés financièrement. Mais le dossier est bloqué. Pourquoi ?

Parce que la Ville ne finance pas 33500 euros attendus pour créer entre autre un emploi nécessaire à la boutique. Et pourtant, le Conseil Municipal de décembre a voté 30 000 euros pour des ornements dans la cour de la Mairie...

Nourrir ses concitoyens en créant un emploi ne semble pas être la priorité de la Municipalité.

Ursula OGER

## Ensemble faisons gagner Lisieux

### Menaces sur l'hôpital

L'hôpital public est en crise. L'actualité a montré une réalité que les personnels hospitaliers dénoncent de longue date. Nos concitoyens sentent bien que le service public de la santé ne garantit plus l'égal accès aux soins.

A Lisieux, notre hôpital est « dans le collimateur ». La décision prise en septembre 2003 de créer un hôpital neuf sur la Côte fleurie est venue déstabiliser encore plus une structure déjà fragile. Et depuis que se passe-t-il ?

Investissements avec le bloc opératoire et le pavillon mère-enfant mais à quel prix pour notre hôpital obligé de prélever sur sa propre substance les moyens que l'Etat refuse de lui donner ?

Les dépenses de personnels constituent la variable d'ajustement du budget. Résultat : plus d'une centaine de postes supprimés ou non pourvus pour des raisons financières. Ainsi, alors que les malades affluent depuis quelques semaines, les personnels sont soumis à une pression qui jour après jour va devenir intenable.

Le Gouvernement ne va qu'aggraver la situation. Au lieu de donner aux hôpitaux publics les moyens nécessaires, le gouvernement exige le retour à l'équilibre financier par la suppression d'emplois. D'où un plan social sans précédent pour l'hôpital public

Savez vous que les baisses d'impôts liées au bouclier fiscal coûtent 810 millions d'euros soit l'équivalent du déficit des hôpitaux publics ?

Pendant ce temps les cliniques privées se développent et accumulent les profits en sélectionnant les patients.

Monsieur le Maire, Président du Conseil d'administration de l'hôpital, agissez !

**Clotilde Valter, Eric Pilet, Sabine Michaux, Serge Loiseau, Mélissa Lebreton-Gueret, Laurent Sodini, Karine Diesnis**

## A Lisieux Vivement le changement

### Chères Lexoviennes, Chers Lexoviens,

Vous avez été nombreux à être mécontents des dépenses démesurées pour les vœux à répétition du Maire : Canapés à gogo, champagne à flot, orchestre ! Il est vrai qu'il ne manquait rien, sauf les invités peu nombreux au rendez-vous, qu'il semble avoir boudé ! La crise n'existe t'elle pas à Lisieux ?

Vous êtes également très inquiets des fermetures d'entreprises : GASGOIN, DUSSAULE & LEPY, commerces en centre ville, MAT-MED, etc.

Et on peut craindre le pire pour PLYSOROL ! La responsabilité de nos élus est engagée car ils n'ont pas voté pour la 2 x 2 voies qui aurait amélioré les coûts d'approvisionnement de l'usine, sans oublier la Taxe Professionnelle qui est insupportable.

Salutations - Gérard BUTEL

# UNE VILLE AU SERVICE DE SES HABITANTS



## MAIRIE

### Accueil des usagers à l'Hôtel de Ville

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du mardi au vendredi

De 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h le lundi

(accueil entre 8h30 et 10h sur RDV)

De 9h à 11h30 le samedi

### Accueil téléphonique de l'Hôtel de Ville

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi

De 9h à 11h30 le samedi

### Accueil des Services à la Population

(Etat Civil, Formalités administratives et logement)

De 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h le lundi

De 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du mardi au vendredi

De 9h à 11h30 le samedi

Permanence supplémentaire du service Etat Civil/formalités administratives entre 12h30 et 13h30 les mardis et jeudis

### Accueil Mairie annexe (Place Mozart)

De 13h30 à 17h00 du lundi au jeudi

De 13h30 à 16h30 le vendredi

Accueil Mairie : 02 31 48 40 40

## PERMANENCES DU MAIRE ET DES ELUS

Prendre rendez-vous au 02 31 48 40 15 pour rencontrer Bernard Aubril, Maire de Lisieux et Vice président du Conseil Général du Calvados, pendant ses permanences.

Pour prendre rendez-vous avec vos délégués de quartier, contactez le Service "Vie des Quartiers" au 02 31 48 40 27

## TRAVAUX D'ACCESSIBILITE DES POMPES FUNEBRES MUNICIPALES

Courant avril, des travaux de rénovation et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite seront réalisés aux Pompes Funèbres Municipales, 3 rue au Char. **Durant ces travaux, les bureaux resteront ouverts au public (accès par l'immeuble voisin).**

Renseignements au 02 31 48 40 45

## ORDURES MENAGERES ET RAMASSAGE DES DECHETS

Le ramassage et la gestion des déchets ménagers sont assurés par le Syndicat Intercommunal des Déchets Ménagers et Assimilés (SIDMA) :

SIDMA - 20 avenue du Président René Coty

14100 Lisieux - Tél. : 02 31 32 96 38

### Différents accueils suivants :

Hôtel de Ville - 21, rue Henry Chéron

› Espace Victor Hugo - Place Boudin-Desvergées

- Mairie annexe - Place Mozart

- CCAS - Place Le Hennuyer

› Services techniques - Rue Barthélémy

(Zone industrielle)

› SIDMA - 20, av. Pdt Coty

### Collecte des objets encombrants effectués par le SIDMA

› mardi 18 novembre :

centre ville et bd Herbet Fournet

› mercredi 19 novembre : quartier Nord

Avenue du 6 juin, bd Pasteur et rue de Paris

› jeudi 20 novembre : Hauteville

› vendredi 21 novembre : quartier Sud

Avenue du 6 juin, bd Sainte Anne,

avenue Sainte Thérèse, avenue Jean XXIII)

## Déchetterie

### HIVER : du 16 octobre au 14 mars

Lundi : de 10h à 12h et de 14h à 18h

Mardi : de 14h à 18h

Mercredi : de 14h à 18h

Vendredi : de 14h à 18h

Samedi : de 10h à 12h et de 14h à 18h

### ETE : du 15 mars au 15 octobre

Lundi : de 10h à 12h et de 14h à 18h

Mardi : de 14h à 18h

Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h

Jeudi : de 14h à 18h

Vendredi : de 14h à 18h30

Samedi : de 10h à 12h et de 14h à 18h30

## Récupération

Feuilles et gazon - Branchages et tailles de haies

Bois de rebut - Bouteilles plastiques

Cartons - Encombrants - Incinérables

Gravats - Piles bouton et bâtons, batteries usagées

Verre - Ferraille - Huiles de vidange

Des points de récupération "papier et verre" sont à votre disposition dans toute la ville, notamment aux abords des grandes surfaces.